

Programme de **FORMATION 2025**

Conseil - Audit - Accompagnement - Formation



S.A.S. CANOPEE CONSULT
Siège social :
7 Allées de Chartres – 33000 BORDEAUX
Tél : 05 46 51 18 64
Courriel : accueil@canopeeconsult.fr

Charte qualité de l'équipe Canopée Consult

« Ce ne sont pas les seuls outils qui font la qualité. Pour se mettre en marche, la qualité [...] requiert du sens, de la méthode et des Hommes. »

Penser la qualité dans les institutions sanitaires et sociales, 3^e édition, M. LAFORCADE et P. DUCALET

Stagiaires formés	Taux de réussite	Taux de Satisfaction	Taux de présence
1721	99%	94%	95%
Données au 31 12 2023			

Fondée par des gestionnaires des risques expérimentés, Jean-pierre Guerain et Pascal Baudry, Canopée Consult développe une nouvelle approche méthodologique : accompagner, de manière globale, les structures pour faire face aux différents enjeux auxquels elles sont confrontées.

Notre philosophie est de proposer une approche partagée en pensant le sens des actions.

Par cette approche, nos activités de formation et de consulting permettent d'appréhender une organisation dans son ensemble afin de maîtriser les risques relatifs à :

- La Santé, Sécurité au Travail ;
- La qualité du service rendu aux usagers ou clients ;
- L'environnement ;
- Les équipements (bâtiments, véhicules et matériels) ;
- Le volet juridique ;
- L'aspect financier ;
- L'image portée par votre structure.

Vous fournir des clés pour la maîtrise progressive de ces différents risques vous permettra de les évaluer, les prioriser et les maîtriser pour améliorer efficacement et durablement votre organisation.

La société Canopée Consult est forte d'un réseau d'experts issus de milieux divers qui s'engagent à respecter les éléments de notre charte qualité.

Cette équipe pluridisciplinaire développe, grâce aux expériences riches et variées de ses acteurs, des méthodologies en constante évolution au service de ses clients pour s'adapter à tous les publics notamment les personnes en situations de handicap.

Canopée Consult s'engage à :

- ⇒ Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- ⇒ Garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap d'accéder à des formations avancées, mais aussi de les faire progresser

Avec des méthodes déjà expérimentées, Canopée Consult possède des clés pour s'adapter et vous apporter tout le sérieux, la qualité et l'expertise dans la réalisation de vos projets individuels ou collectifs.

L'EQUIPE CANOPEE CONSULT

Grille tarifaire 2025

Pour vos demandes de formations, vous pouvez contacter notre équipe par

- Mail : accueil@canopeeconsult.fr
- Téléphone : **05.46.51.18.64**

Un interlocuteur dédié vous recontactera dans un délai de 7 jours à compter de votre demande pour clarifier votre besoin et identifier une date d'intervention la plus proche. A minima, un délai de 4 semaines est nécessaire pour le démarrage de la prestation dans de bonnes conditions en fonction de vos impératifs (financements, etc.) et des disponibilités des intervenants.

Type formation		1 Salarié	2 Salariés	3 à 6 Salariés
Inter * (Tarif par jour et par personne)	Certifiante (Inscrite au RNCP ou au RS)	450 €	405 €	360 €
	Qualifiante	350 €	315 €	280 €
	Perfectionnement	300 €	270 €	240 €
	Approfondissement	250 €	225 €	200 €
	Initiation	200 €	180 €	160 €
	Base (Secourisme, incendie et gestes et postures)	160 €	144 €	128 €
Intra*	-	Nous consulter		

*Les formations **intra** correspondent aux formations dispensées pour un seul organisme

*Les formations **inter** sont des formations regroupant plusieurs entités ou personnes

N'hésitez pas à nous contacter pour des modalités particulières, la plupart de nos formations peuvent être adaptées en distanciel

FORMATIONS

Tout Public.....	7
Prévention des risques liés au Travail en Hauteur	8
Risque routier et conduite économique	9
La prévention du risque chimique	10
L'essentiel de la prévention des risques psychosociaux	11
Formation initiale BS-BE Manœuvre et H0 B0 H0v.....	12
Actualisation BS-BE Manœuvre et H0-B0-H0v.....	13
Formation initiale habilitation électrique H0 - B0 - H0v	14
Gestes et Postures - manutention manuelle.....	15
Gestes et postures – travail posté	16
Acteur en Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique : Industrie, Bâtiment et Commerce (PRAP IBC).....	17
Maintien et Actualisation des Compétences d'Acteur en Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique : Industrie, Bâtiment et Commerce (MAC PRAP IBC).....	18
Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (PRAP 2S ALM).....	19
Maintien et Actualisation des Compétences Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (MAC PRAP 2S ALM)	20
Equipier de première intervention incendie	21
L'essentiel de la prévention incendie et manipulation des extincteurs	22
Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail	23
Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail	24
L'essentiel des gestes et bonnes pratiques en cas d'accident	25
L'essentiel des premiers secours et de la prévention incendie.....	26
Les gestes et bonnes pratiques en cas d'accident.....	27
Les gestes de premiers secours essentiels : petite enfance.....	28
Premier pas vers le FALC.....	29
Adapter sa posture professionnelle et sa communication face à un public présentant des troubles psychiques	30
Maîtriser sa voix pour accroître la confiance en soi	31
Repérer et conseiller dans les troubles du développement du langage oral chez l'enfant de 2 à 6 ans ³²	
Les gestes écocitoyens au quotidien.....	33
Eco-conduite	34
Le carnet sanitaire de l'eau	35
Hygiène alimentaire dans les chaînes de production.....	36
Hygiène alimentaire dans les établissements de restauration commerciale	37
Les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire en cuisine	38
Word : l'essentiel pour débiter en appliquant de bonnes pratiques.....	39

Powerpoint : l'essentiel pour débiter en appliquant de bonnes pratiques.....	40
Accueillir et accompagner une personne en situation de handicap physique	41
Accueillir et accompagner une personne en situation de handicap mental	42
Maîtriser les enjeux et les compétences de mon métier au sein de ma nouvelle entreprise.....	43
Les essentiels pour préparer mon évolution professionnelle	44
Représentants du Personnel	45
Formation spécifique du référent handicap.....	46
Salarié compétent en Santé, Sécurité au Travail - initiale	47
Salarié compétent en Santé, Sécurité au Travail - renouvellement.....	48
Formation spécifique du référent harcèlement	49
Comité social économique - santé sécurité au travail - Initial (L2315-18 du code du travail).....	50
Comité social économique - santé sécurité au travail - renouvellement (L2315-18 du code du travail)51	51
Comité social économique - santé sécurité au travail - Membres de la CSSCT (L2315-18 du code du travail).....	52
Formateurs	53
Formateur occasionnel et accompagnement en entreprise.....	54
Créer, animer, évaluer une formation.....	55
Devenir Formateur Equipier Incendie.....	56
Devenir Formateur en Gestes et postures au travail.....	57
Formateur pour les PSH (Handicap mental).....	58
Connaitre les étapes du développement du langage et les méthodes pédagogiques participatives et inclusives.....	59
Créer et gérer son organisme de formation	60
Managers.....	61
Prévenir et gérer des conflits en situation de travail.....	62
Utiliser la Gestion mentale au service du Management et des relations humaines	63
Management niveau 1 : gérer une équipe	64
Responsabilités civiles et pénales : santé et sécurité au travail.....	65
Autodiagnostic Sante Sécurité	66
Animer un système de management Qualité, Sécurité et Environnement (Q.S.E.)	67
Maîtriser la communication en Santé et Sécurité au Travail - Niveau 1.....	68
Maîtriser la communication en Santé et Sécurité au Travail - Niveau 2.....	69
Prévenir les risques liés à la coactivité avec des entreprises extérieures	70
Élaborer le plan de prévention avec des entreprises extérieures	71
Élaboration et suivi du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.....	72
Utiliser le Document Unique comme outil de management de la sécurité	73

Conditions générales de vente

Tout Public

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Appréhender la réglementation et les obligations liées au travail en hauteur
- Reconnaître les situations à risque pour adapter sa méthode
- Planifier et réaliser des travaux en hauteur en sécurité

Animation :

Formateur(-rice) en prévention des risques

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Travailleur sur postes en hauteur

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Exposé

Etude de cas

Exercices pratiques

Mise en situation professionnelle

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Sinistralité et réglementation
- Les acteurs dans l'entreprise et leurs obligations
- Les procédures en cas d'accident
- La prévention des risques de chute en hauteur
- Les moyens d'accès
- Les postes de travail en hauteur
- EPI spécifiques aux postes de travail
- Les EPI contre les chutes de hauteur

Réglementation / Usage :

Articles LR 4323-58 à 90 du Code du travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Définir les dispositions réglementaires
- Identifier les risques routiers afin de les prévenir
- Appliquer une conduite sécuritaire
- Reconnaître les enjeux de la conduite économique

Animation :

Formateur (-rice) en prévention du
risque routier
Sapeur-Pompier

Prérequis et publics concernés :

Permis de conduire B Valide

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Exposés
Atelier d'apprentissage
Etudes de cas
Travaux de Groupes

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les statistiques
- La réglementation routière
- Les partenaires de la prévention
- Accident du travail et maladie professionnelle liés à la route
- Les risques liés à la prise de substance
- Les principaux facteurs d'accident (intempéries, stress)
- La prévention du risque routier
- Préparer son véhicule
- Prise en compte du conducteur et organisation du trajet
- L'environnement routier
- Procédures en cas de problèmes techniques
- Procédures en cas d'accident
- Les enjeux de la conduite économique
- Les informations sur le véhicule
- Le fonctionnement du moteur
- La conduite réfléchie et les facteurs de consommation

Règlementation / Usage :

Article 136 - LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 / Article L. 4121-1 du code du travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Connaître les risques liés à l'utilisation de produits chimiques
- Comprendre les réglementations applicables à l'utilisation de produits chimiques
- Détecter et évaluer les risques liés aux agents chimiques, au poste de travail, et élaborer une stratégie d'élimination, de réduction et de maîtrise des risques

Animation :

Ingénieur QHSE
Conseiller de prévention

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Cadre de service
Personnel appelé à animer la démarche
Santé Sécurité au Travail

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques, législatifs et méthodologiques
Exercices pratiques
Retour d'expérience

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 400€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les agents chimiques et leurs propriétés :
Les grandes familles d'agents chimiques
Les propriétés physico-chimiques
Les principes d'incompatibilité
La classification des dangers physico-chimiques
- Sensibilisation à la toxicologie industrielle :
Notion de toxicité humaine
Modes de pénétration dans l'organisme
La classification des dangers pour la santé, focus sur les dangers CMR (Cancérogène, Mutagène, Toxique pour la reproduction)
- La réglementation sur l'utilisation de produits chimiques en bref :
Le code du travail
La réglementation européenne (REACH, CLP)
La réglementation transport
- Évaluation du risque chimique :
Les sources d'information
Savoir lire une fiche de données de sécurité
Comment pratiquer une analyse en entreprise
Comment hiérarchiser mes risques afin de mettre en œuvre des actions de prévention
Mesures sur opérateurs et aux postes de travail
- Choix des mesures préventives et de protection :
Éliminer ou substituer un agent chimique
La notion de prévention intégrée
La gestion des stockages
La prévention collective
La protection individuelle
Informé le personnel des risques présents

Règlementation / Usage :

Article R4412-5 du code du travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Identifier le cadre réglementaire
- Reconnaître les risques liés aux RPS
- Recommander des mesures pour limiter les RPS

Animation :

Formateur (-rice) prévention

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnels impliqués dans la prévention des risques

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas

Exposés interactifs

Mise en situation

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10 stagiaires

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les statistiques AT et RPS
- Les droits et responsabilités dans le cadre des RPS
- Les partenaires de préventions
- Les processus des AT et MP liés aux RPS
- Prise de substances et RPS
- Définir les RPS et les principaux facteurs de risques
- Les conséquences des RPS sur le travailleur
- Les conséquences économiques et les impacts sur l'entreprise
- Le mécanisme du stress
- Les conséquences du stress aigu et chronique
- La prévention des risques appliquée aux RPS
- Les moyens et méthodes pour prévenir les RPS

Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 du Code du travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Décrire les règles et notions d'un travail lié à l'électricité
- Analyser le risque électrique
- Réaliser un travail lié à l'électricité

Animation :

Formateur(-rice) en travaux électrique ou non électriques
Electrotechnicien

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnel des équipes pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Exposé interactif
Etude de cas
Exercices pratiques

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 320€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le code du travail et son application
- La norme NF C 18.510 et Les habilitations électriques
- Les acteurs de la prévention dans le domaine électrique
- Les différentes opérations dans l'environnement de travail
- Le circuit électrique et les types de courants
- Les valeurs liées à l'électricité
- La prévention du risque électrique et sinistralité
- Les causes les effets des accidents d'origine électrique
- Protection des contacts directs et indirects
- L'utilisation d'outillage électrique
- Planifier un travail en lien avec le risque électrique
- Les équipements de protection
- Les appareillages et interventions BT et HT, les fonctions séparation, protection et commande
- Évaluer un risque et adapter son action
- La signalisation
- Principe et exemple de verrouillage
- Les instructions de sécurité
- Préparer et réaliser une intervention de remplacement ou de raccordement
- Les procédures d'intervention de niveau BS
- Les processus mis en œuvre dans l'établissement

Règlementation / Usage :

Norme NF C18-510, Article R.4544-9 à R.4544-11 du Code du Travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Décrire les règles et notions d'un travail lié à l'électricité
- Analyser le risque électrique
- Réaliser un travail lié à l'électricité
- Examiner les retours d'expériences des travaux électriques

Animation :

Formateur(-rice) en travaux électriques ou non électriques
Electrotechnicien

Prérequis et publics concernés :

Formation initiale pour les mêmes indices depuis moins de 3 ans
Personnel des équipes pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas
Atelier d'apprentissage
Exposés interactifs
Mise en situation

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 160€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Retours d'expériences
- Le code du travail et son application
- La norme NF C 18.510 et Les habilitations électriques
- Les acteurs de la prévention dans le domaine électrique
- Les différentes opérations dans l'environnement de travail
- Le circuit électrique et les types de courants
- Les valeurs liées à l'électricité
- La prévention du risque électrique et sinistralité
- Les causes les effets des accidents d'origine électrique
- Protection des contacts directs et indirects
- L'utilisation d'outillage électrique
- Planifier un travail en lien avec le risque électrique
- Les équipements de protection
- Les appareillages et interventions BT et HT, les fonctions séparation, protection et commande
- Évaluer un risque et adapter son action
- La signalisation
- Principe et exemple de verrouillage
- Les instructions de sécurité
- Préparer et réaliser une intervention de remplacement ou de raccordement
- Les procédures d'intervention de niveau BS
- Les processus mis en œuvre dans l'établissement

Règlementation / Usage :

Norme NF C18-510, Article R.4544-9 à R.4544-11 du Code du Travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Décrire les règles et notions d'un travail lié à l'électricité
- Analyser le risque électrique
- Réaliser un travail d'ordre non électrique dans un environnement lié à l'électricité

Animation :

Formateur(-rice) en travaux non-électrique
Électrotechnicien
Formateur (-rice) en prévention des risques

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnels des équipes pluridisciplinaire

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas
Atelier d'apprentissage
Exposés interactifs
Mise en situation

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 160€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le code du travail et son application
- La norme NF C 18.510 et Les habilitations électriques
- Les acteurs de la prévention dans le domaine électrique
- Les différentes opérations dans l'environnement de travail
- Le circuit électrique et les types de courants
- Les valeurs liées à l'électricité
- La prévention du risque électrique et sinistralité
- Les causes les effets des accidents d'origine électrique
- Évaluer un risque et adapter son action
- La signalisation
- Les processus mis en œuvre dans l'établissement
- Les dangers présents dans l'établissement

Règlementation / Usage :

Norme NF C18-510, Article R.4544-9 à R.4544-11 du Code du Travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Appréhender les enjeux de la prévention des troubles musculosquelettiques
- Adopter les bons Principes physiques de sécurité et d'économie d'efforts
- Mettre en œuvre les gestes et attitudes en lien avec le poste de travail
- Analyser son poste de travail pour déterminer les attitudes à risque

Animation :

Intervenant(e) spécialisé(e) en gestes et postures

Éducateur Sportif

Formateur (-trice) PRAP IBC ou 2S certifié(e) INRS

Prérequis et publics concernés :

Disposer de ses équipements de protection individuelle : gants de manutention, chaussures de sécurité
Personnel des équipes pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Études de cas
Exercices pratiques
Étude du poste de travail
Exposés interactifs

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 160€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

Contenu :

- Anatomie et biomécanique du corps humain
- Les troubles musculosquelettiques (TMS) et pathologies liées aux gestes et postures
- Les Principes physiques de sécurité et d'économie d'efforts (PPSE) appliqué à une situation de travail et au quotidien
- Mise en œuvre des PPSE pour adapter ses gestes et postures
- Manipulation des charges en rapport avec sa situation de travail
- Étude du poste de travail et pistes d'aménagement

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Adopter les bons Principes physiques de sécurité et d'économie d'efforts en travail posté
- Mettre en œuvre les gestes et attitudes en lien avec le poste de travail
- Analyser son poste de travail pour déterminer les attitudes à risque

Animation :

Intervenant(e) spécialisé(e) en gestes et postures

Éducateur Sportif

Formateur (-trice) PRAP IBC ou 2S certifié(e) INRS

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou distanciel

Méthode d'apprentissage :

Exposé

Études de cas

Atelier d'apprentissage

Exercices pratiques

Durée de la formation :

0,5 jour(s) 3,5 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 80€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les troubles musculosquelettiques (TMS) et pathologies spécifiques au travail posté
- Les Principes physiques de sécurité et d'économie d'efforts (PPSE) appliqué au travail posté
- Mise en œuvre des PPSE pour adapter ses gestes et postures
- Le matériel propice au travail posté.
- Étude du poste de travail et pistes d'aménagement

Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

Acteur en Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique : Industrie, Bâtiment et Commerce (PRAP IBC)

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer, analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Animation :

Formateur (-trice) PRAP IBC certifié(e)
INRS

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnel du secteur de l'industrie, du bâtiment et du commerce

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Exercices pratiques
Études de cas concrets

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 minimum et 10 maximum

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 400€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- La notion de situation de travail, de danger, de risque et de dommage dans le milieu professionnel
- Les enjeux de la démarche de prévention pour l'entreprise ou l'établissement
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur, lombalgie, Troubles Musculosquelettiques (TMS), etc.
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psycho-sociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, etc.)
- Les principes de bases de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail :
- Connaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- Maîtriser les techniques gestuelles appropriées aux manutentions de personnes
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre

Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

Maintien et Actualisation des Compétences d'Acteur en Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique : Industrie, Bâtiment et Commerce (MAC PRAP IBC)

Màj 09/01/2025

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer, analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues
- Analyser les retours d'expérience afin de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Réactiver ses compétences en tant qu'acteur PRAP IBC

Animation :

Formateur (-trice) PRAP IBC certifié(e)
INRS

Prérequis et publics concernés :

Être titulaire du certificat d'acteur Prap IBC délivré par une entité habilitée
Personnel du secteur de l'industrie, du bâtiment et du commerce

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Exercices pratiques
Études de cas concrets

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 minimum et 10 maximum

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- La notion de situation de travail, de danger, de risque et de dommage dans le milieu professionnel
- Les enjeux de la démarche de prévention pour l'entreprise ou l'établissement
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur, lombalgie, Troubles Musculosquelettiques (TMS), etc.
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psycho-sociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, etc.)
- Les principes de bases de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail :
- Connaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- Maîtriser les techniques gestuelles appropriées aux manutentions de personnes
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre

Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer, analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Animation :

Formateur (-trice) PRAP 2S certifié(e)
INRS

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnel du secteur sanitaire, social et
médico-social

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Exercices pratiques
Études de cas concrets

Durée de la formation :

4 jour(s) 28 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 minimum et 10 maximum

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 800€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- La notion de situation de travail, de danger, de risque et de dommage dans le milieu professionnel
- Les enjeux de la démarche de prévention pour l'entreprise ou l'établissement
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur, lombalgie, Troubles Musculosquelettiques (TMS), etc.
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psycho-sociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, etc.)
- Les principes de bases de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail :
- Connaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- Maîtriser les techniques gestuelles appropriées aux manutentions de personnes
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre
- Les enjeux d'un accompagnement pour la personne aidée, sa famille, l'accompagnant et l'établissement
- Les capacités nécessaires et étapes des déplacements naturels
- Analyse de situation d'un accompagnement
- Caractérisation des aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mise en œuvre d'une situation d'accompagnement en prenant soin de la personne aidée et de soi

Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

Maintien et Actualisation des Compétences Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (MAC PRAP 2S ALM)

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer, analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues
- Analyser les retours d'expérience afin de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Réactiver ses compétences en tant qu'acteur PRAP2S

Animation :

Formateur (-trice) PRAP 2S certifié(e)
INRS

Prérequis et publics concernés :

Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S délivré par une entité habilitée
Personnel du secteur sanitaire, social et médico-social

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Exercices pratiques
Études de cas concrets

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 minimum et 10 maximum

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 400€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- La notion de situation de travail, de danger, de risque et de dommage dans le milieu professionnel
- Rappel des enjeux de la démarche de prévention pour l'entreprise ou l'établissement
- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur, lombalgie, Troubles Musculosquelettiques (TMS), etc.
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psycho-sociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit, etc.)
- Mise en œuvre des principes de bases de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail :
- Connaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- Maîtriser les techniques gestuelles appropriées aux manutentions de personnes
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre
- Les enjeux d'un accompagnement pour la personne aidée, sa famille, l'accompagnant et l'établissement
- Les capacités nécessaires et étapes des déplacements naturels
- Analyse de situation d'un accompagnement
- Caractérisation des aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mise en œuvre d'une situation d'accompagnement en prenant soin de la personne aidée et de soi

Règlementation / Usage :

Article R4541-8 du Code du Travail

Equipier de première intervention incendie

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Identifier les mécanismes de déclenchement et de développement d'un incendie
- Comprendre les moyens de prévention en vue d'empêcher ou limiter un sinistre
- Faire alerter ou alerter selon l'organisation des secours prévue dans l'établissement
- Connaitre les méthodes et procédures d'évacuation
- Savoir sélectionner et manipuler les extincteurs
- Savoir utiliser un moyen d'extinction adéquat en fonction du sinistre

Animation :

Formateur (rice) incendie

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnels des équipes pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Visionnage de vidéo
Exercices pratiques
Mise en situation
Exposé

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 160€/stagiaire*

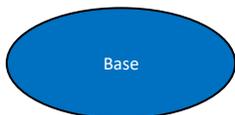
(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le feu, son développement et sa propagation
- Les classes de feu et les extincteurs adéquats
- Pratique : Manipulation des extincteurs
- Le risque Incendie, cause, origine et prévention du risque d'incendie et de panique
- L'alerte, comprendre et interagir avec les services de secours
- Les procédures et techniques de mise en sécurité des personnes
- Les autres moyens d'évacuation adaptés aux établissements
- Les systèmes de détection, d'alarme et de lutte contre l'incendie
- Les autres outils d'extinction adaptés à chaque type de structure
- Pratique : Appliquer ses connaissances par rapport aux besoins de son établissement

Règlementation / Usage :

Articles R. 4227-37 à R. 4227-41 du Code du Travail



L'essentiel de la prévention incendie et manipulation des extincteurs

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Agir face à un départ de feu avec un extincteur adapté
- Réagir en cas d'alarme incendie par l'alerte des secours et la protection des personnes

Animation :

Formateur (rice) incendie
Sapeur Pompier

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Toute personne souhaitant apprendre à réagir en cas d'incendie

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Vidéos
Exposés interactifs
Exercices pratiques
Manipulation sur feu réel

Durée de la formation :

0,5 jour(s) 3,5 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 80€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le feu, son origine et son développement
- Pratique : Manipuler les extincteurs adaptés à chaque classe de feu
- Alarmer et mettre en sécurité les personnes efficacement (évacuation, transfert, etc.)
- Alerter et interagir avec les secours

Règlementation / Usage :

Articles R. 4227-37 à R. 4227-41 du Code du Travail

MàJ 13/01/2025

Objectifs :

- Identifier le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail comme acteur de la prévention au sein de son activité professionnelle et dans la vie courante
- Apprendre à intervenir face à un accident
- Apprendre les gestes de premiers secours afin de protéger, examiner, faire alerter, secourir, soit au sein de l'entreprise avec ses spécificités, soit dans le cadre public / privé

Animation :

Formateur SST habilité par l'INRS

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnels des équipes pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Apports méthodologiques et techniques
Exercices pratiques
Exposés

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 minimum et 10 maximum

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 320€/stagiaire*

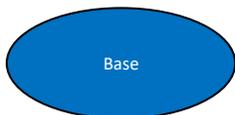
(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Situer le cadre juridique de l'intervention du SST
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la situation et la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Identifier les risques spécifiques à l'entreprise et émergents (attentats, etc.) et les conduites à tenir

Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal



Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Maintenir et actualiser ses connaissances pratiques de Sauveteur Secouriste du Travail
- Développer ses compétences comme acteur de la prévention
- Maîtriser les gestes de premiers secours afin de protéger, examiner, faire alerter, secourir, soit au sein de l'entreprise avec ses spécificités, soit dans le cadre public / privé

Animation :

Formateur SST habilité par l'INRS

Prérequis et publics concernés :

Titulaire du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » délivré par l'INRS

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Apports méthodologiques et techniques
Exercices pratiques
Exposés

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 minimum à 10 maximum

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 160€/stagiaire*

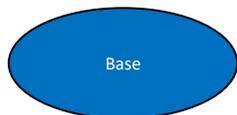
(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Réforme et évolution du sauvetage secourisme du travail
- Rappel sur le cadre juridique de l'intervention et de la responsabilité du SST dans et en dehors de son entreprise
- Rappel des missions du S.S.T, relais de la prévention au sein de son entreprise
- Point sur l'évolution des risques et les risques émergents
- Point sur l'évolution des techniques, les nouvelles procédures
- Révision des principaux gestes d'urgence et des techniques de secourisme en fonction des écarts constatés
- Evaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du S.S.T

Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal



L'essentiel des gestes et bonnes pratiques en cas d'accident

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Identifier son rôle de Premier intervenant au sein de la chaîne des secours
- Apprendre les gestes de premiers secours afin de protéger, alerter et secourir face à une urgence vitale évidente

Animation :

Formateur (-trice) aux Premiers Secours

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnels des équipes pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Etudes de cas
Atelier d'apprentissages
Réalisation des gestes

Durée de la formation :

0,5 jour(s) 3,5 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 80€/stagiaire*

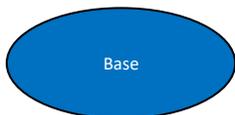
(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Connaître le rôle du premier intervenant
- Protéger une scène d'accident et se protéger soi-même
- Connaître les moyens d'alerte et d'alerte aux populations
- Réagir face à une victime présentant un étouffement
- Réagir face à une victime présentant un saignement abondant
- Réagir face à une victime ayant perdu connaissance
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque

Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal



L'essentiel des premiers secours et de la prévention incendie

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Agir face à un départ de feu avec un extincteur adapté
- Réagir en cas d'alarme incendie par l'alerte des secours et la protection des personnes
- Identifier son rôle de Premier intervenant au sein de la chaîne des secours
- Apprendre les gestes de premiers secours afin de protéger, alerter et secourir face à une urgence vitale évidente

Animation :

Sapeur-Pompier
Formateur (rice) incendie et secourisme

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnels des équipes pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas
Atelier d'apprentissage
Exposés interactifs

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 160€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le feu, son origine et son développement
- Pratique : Manipuler les extincteurs adaptés à chaque classe de feu
- Alarmer et mettre en sécurité les personnes efficacement (évacuation, transfert, etc.)
- Alerter et interagir avec les secours
- Connaître le rôle du premier intervenant
- Protéger une scène d'accident et se protéger soi-même
- Connaître les moyens d'alerte et d'alerte aux populations
- Réagir face à une victime présentant un étouffement
- Réagir face à une victime présentant un saignement abondant
- Réagir face à une victime ayant perdu connaissance
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque

Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal
Articles R. 4227-37 à R. 4227-41 du Code du Travail

Les gestes et bonnes pratiques en cas d'accident

Màj 09/01/2025

Objectifs :

- Identifier le rôle du Premier intervenant au sein de la chaîne des secours
- Agir en sécurité dans le cadre du premier secours
- Alerter et interagir avec les services de secours
- Réaliser les gestes de premier secours face à une détresse vitale évidente
- Réaliser les procédures d'urgence face à une plainte de la victime

Animation :

Formateur (-trice) aux premiers secours
Formateur (-trice) Sauveteur Secouriste
du Travail

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnels des équipes
pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas
Atelier d'apprentissage
Exposés interactifs
Mise en situation

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 160€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Rôle du secouriste dans la chaîne des secours en France
- Protéger une scène d'accident et se protéger soi-même
- Connaître les moyens d'alerte et d'alerte aux populations (Alertes sonores, FR-Alert)
- Réagir face à une victime présentant un étouffement
- Réagir face à une victime présentant un saignement abondant
- Réagir face à une victime ayant perdu connaissance
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque, avec ou sans défibrillateur
- Réagir face aux traumatismes de la peau et des membres
- Réagir face à un malaise

Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Reconnaître les situations dangereuses pour les prévenir
- Alerter les services de secours
- Réaliser des Gestes de secours liés à une urgence vitale

Animation :

Formateur (rice) aux premiers secours

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnels en contact avec des enfants

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Atelier d'apprentissage

Exposés interactifs

Mises en situation

Durée de la formation :

0,5 jour(s) 3,5 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le mécanisme d'apparition du danger
- Les règles de prévention en lien avec la petite enfance
- Les numéros des services de secours et l'alerte
- Réagir face à un étouffement
- Réagir face à un enfant qui ne répond pas
- Réagir face à un enfant qui ne respire pas

Règlementation / Usage :

Article R4224-15 du Code du Travail Article 223-6 du Code pénal

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Reconnaître les types d'informations prises en compte par les règles FALC
- Estimer les enjeux et besoins liés à l'accès à l'information dans sa structure
- Formuler les règles spécifiques liés aux types d'information
- Appliquer les règles du FALC sur un document type propre à chaque stagiaire

Animation :

Formateur(-rice) en communication
Professionnel (-le) du médico-social

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Professionnels en lien avec un public
nécessitant la mise en place de la
démarche FALC

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Études de cas
Exposés
Études de documents
Mises en situation

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 300€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les enjeux liés au FALC
- Les origines du référentiel pour l'information pour tous
- Les règles spécifiques pour les informations écrites
- Le format et mise en page des écrits
- Choix des mots, écriture des phrases et des textes
- Les règles spécifiques liés aux informations électroniques
- Concevoir un site internet ou un support multimédia
- Les règles spécifiques liés aux vidéos
- Les règles spécifiques liés aux fichiers audios

Règlementation / Usage :

Articles L. 5212-1 à L. 5212-17 et R. 4141-2 du code du travail

Adapter sa posture professionnelle et sa communication face à un public présentant des troubles psychiques

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Repérer les personnes en difficultés psychiques pour établir un rapport
- Prévenir les risques liés au contact avec des personnes présentant des troubles psychiques
- Promouvoir l'alliance en adaptant sa posture et sa communication

Animation :

Formateur(-rice) aux techniques de communication

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnel au contact de public pouvant présenter des problématiques psychiques

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et méthodologiques

Jeux de rôles

Exercices pratiques

Études de cas concrets

Retour d'expérience

Question réponse

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 300€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Trouble psychique et relation éducative
- Repérer une personne en situation de trouble
- Se synchroniser pour établir un rapport
- L'importance du temps dans la prise en charge
- Les techniques de communication dans un contexte de difficulté psychique
- Utiliser un langage adapté
- Questionner ses propres représentations pour les comprendre
- Adapter sa posture en restant authentique et professionnel
- Prévenir les risques pour soi et l'autre
- Appréhender la notion des stades de compétence
- Définir et s'appuyer sur un réseau riche et proactif
- Comprendre les limites de la prise en charge spécifique des personnes en situation de trouble psychique

Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 du code du travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Connaître le fonctionnement de la voix, la respiration
- Reconnaître et améliorer des pratiques vocales utilisées en situation de travail
- Appliquer des techniques de relaxation, de respiration et de diction pour une prise de parole en public
- Améliorer sa diction et sa posture pour une bonne projection vocale
- S'affirmer en osant libérer sa parole

Animation :

Orthophoniste DE

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Manager

Enseignant

Public dont l'utilisation de la voix est une composante professionnelle essentielle

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques

Échanges et partage d'expériences

Jeux de rôles

Exercices pratiques

Question réponse

Exercices donnés aux bénéficiaires pour consolider leur acquis

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

6 à 8 maximum

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 600€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Règlementation / Usage :

Article L.4121-1 du code du travail

Contenu :

- Connaître le fonctionnement des cordes vocales, et des mécanismes de la phonation.
- Identifier sa respiration naturelle et confortable (couché, assis, debout).
- S'entraîner à des techniques de relaxation et de diction
- Pouvoir prévenir l'effet du stress sur sa voix en régulant sa respiration et/ou sa posture
- Savoir contrôler son débit de parole et la reprise d'air.
- Améliorer sa diction pour une bonne projection vocale

Formation développée avec notre partenaire



Repérer et conseiller dans les troubles du développement du langage oral chez l'enfant de 2 à 6 ans

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Identifier les mécanismes du développement du langage oral (repères) pour savoir orienter et prévenir les troubles du langage oral
- Distinguer les différents troubles du développement du langage oral via leur classification (fonctionnels v/s structurels)
- Savoir repérer les signes d'appel et les pathologies à suspecter pour dépister au mieux
- Interpréter un bilan orthophonique

Animation :

Orthophoniste DE

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Médecins généralistes ou pédiatres
Personnels soignants en milieu pédiatrique

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Échanges et partages d'expériences
Apports théoriques
Analyses de cas
Jeux de rôles
Fiches repères données aux bénéficiaires

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

8 à 16 maximum

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 300€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les étapes de développement du langage oral
- La classification des troubles du langage oral.
- Identification des signes d'appel et les pathologies à suspecter
- Entraînement au dépistage des troubles du langage oral
- Connaître et interpréter un bilan orthophonique
- Savoir prévenir et orienter les troubles du langage oral

Formation développée avec notre partenaire



Règlementation / Usage :

Aider les praticiens dans leur quotidien de travail pour repérer et conseiller dans les troubles du développement du langage oral chez l'enfant de 2 à 6 ans

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Acquérir les bonnes pratiques écocitoyennes
- Devenir un relais efficace au sein de son entreprise dans le cadre de la politique de développement durable
- Se familiariser avec les fiches pédagogiques et l'affichage « éco-gestes »

Animation :

Ingénieur QHSE
Qualiticien (-ne)
Formateur (-rice) spécialisé(e) en développement durable

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnels des équipes pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et méthodologiques
Exercices pratiques
Études de cas concrets
Jeux de rôles

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les enjeux du développement durable
- Les grands principes du développement durable
- L'enjeu majeur du développement durable
- Le développement durable pour qui ?
- L'écocitoyenneté
- La dimension environnementale du développement humain : Économiser l'eau / Protéger la forêt / Protéger l'écosystème / La biodiversité
- Appréhender le développement durable et les éco-gestes au quotidien, consommer autrement : L'énergie / Les déchets / L'eau / L'éco-consommation / Les transports / Les équipements (la climatisation, l'éclairage, les appareils électriques, les ouvertures, etc.)
- Les énergies renouvelables
- Trier pour mieux recycler
- Le développement humain, la dimension sociale du développement durable

Règlementation / Usage :

Article L.541-1-1 du Code de l'environnement

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Préparer les différents aspects d'un trajet
- Mettre en pratique les principes de l'écoconduite adaptés aux conditions de circulation
- Identifier les différents aspects du risque routier et les conduites à tenir

Animation :

Spécialiste de la conduite
Formateur (-rice) en risque routier

Prérequis et publics concernés :

Titulaire du permis de conduire
Usager de la route

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Exercice pratique
Mise en situation

Durée de la formation :

0,5 jour(s) 3,5 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

3 à 4

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 150€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Conduite responsable : enjeux, rôle et responsabilité du conducteur.
- Les impacts environnementaux et financiers de l'automobile
- La préparation du véhicule, pression des pneus, charge inutile, carrosserie et aérodynamique
- L'écoconduite :
- Régime moteur et consommation
- La méthode des trois phases de l'écoconduite
- Démarrage, passage et choix des rapports, gestion de l'accélération et de l'allure
- Ralentissement, coupure moteur, consommation au ralenti
- Dispositifs aides à l'écoconduite
- Mise en pratique sur route
- La prévention du risque routier :
- Accidentologie : chiffres clés, principaux facteurs d'accident,
- Limites physiologiques du conducteur, distances de sécurité et influence de la vitesse, angles morts et positionnement sur la chaussée. Impact des perturbateurs (distraction, alcool, drogue, médicaments).
- L'action de premier intervenant face à un accident de la route, protéger et alerter

Règlementation / Usage :

Article 136 - LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Acquérir les fondamentaux de la prévention des risques infectieux : cas de la légionellose (la maladie du légionnaire)
- Connaître la réglementation relative à la prévention de la légionellose dans un établissement médico-social et au carnet sanitaire de l'eau
- Mettre en place les actions et en assurer la traçabilité telles que prévues dans le carnet sanitaire de l'eau

Animation :

Qualiticien (-ne)
Inspecteur(-rice) de salubrité

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnel d'entretien des installations sanitaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Études de cas concrets
Autodiagnostic
Exercices pratiques

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Qu'est-ce que le carnet sanitaire de l'eau ?
- Pourquoi un carnet sanitaire de l'eau ?
- Rappel sur le risque infectieux lié à la légionelle
- Réglementation applicable – code de la santé publique
- Objectif du carnet sanitaire : assurer la surveillance des installations
- Intérêts du carnet sanitaire :
Connaître concrètement les installations,
Apprécier l'ensemble des travaux qui ont d'ores et déjà été effectués (ou qui sont en cours)
Assurer une traçabilité des interventions de prévention du risque infectieux / légionelles
- Les 2 parties fondamentales du Carnet sanitaire :
Partie structurelle (sous forme de nomenclature) :
Reflet des installations, plan, schéma de principe, recensement des différents réseaux de distribution, des équipements, etc.
Partie exploitation :
Toutes les interventions humaines relatives à son bon fonctionnement, opérations de maintenance, d'entretien, de surveillance, etc.
- Cas concret :
Autodiagnostic du carnet existant
Amélioration de l'existant par appropriation et adaptation du carnet sanitaire de l'eau sur base des outils mis à disposition

Réglementation / Usage :

Arrêté du 1er février 2010 / Arrêté du 30 décembre 2022

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène
- Appréhender la réglementation
- Appréhender le risque sanitaire
- Assurer une traçabilité

Animation :

Formateur (-rice) Hygiène alimentaire

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Travailleurs en chaîne de production alimentaire

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Étude de cas
Mise en situation
Exposé
Exercices d'application
Brainstorming

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les dangers sanitaires
- Les dangers biologiques liés à l'homme
- Les dangers liés aux produits de la pêche
- Les dangers liés aux matières premières
- La réglementation européenne
- La responsabilité des différents acteurs
- Manipulation des produits en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène
- Entretien des chaînes de production
- La traçabilité

Réglementation / Usage :

Règlement (CE) n°852/2004 du 24 avril 2004

Hygiène alimentaire dans les établissements de restauration commerciale

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Identifier les grands principes de la réglementation en relation avec la restauration commerciale
- Analyser les risques liés à une insuffisance d'hygiène en restauration commerciale
- Mettre en œuvre les principes de l'hygiène en restauration commerciale

Animation :

Formateur (-rice) Hygiène alimentaire

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnels des restaurations

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas

Exposés interactifs

Exercices pratiques

Mise en situation professionnelle

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

6 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 500€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Microbiologie des aliments
- Les dangers microbiologiques dans l'alimentation
- Les moyens de maîtrise des dangers microbiologiques
- La chaîne du froid et la chaîne du chaud
- Les dangers chimiques, physiques et biologiques
- Notions de déclaration, agrément, dérogation à l'obligation d'agrément
- L'hygiène des denrées alimentaires (réglementation communautaire en vigueur)
- La traçabilité et la gestion des non-conformités
- L'arrêté en vigueur relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail
- Les contrôles officiels
- Les Bonnes pratiques d'Hygiène
- Les principes de l'HACCP
- Les mesures de vérification

Réglementation / Usage :

Article L. 233-4 du code rural et de la pêche / Arrêté du 12 février 2024

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Appliquer les principes de l'hygiène alimentaire en cuisine
- Évaluer l'organisation et l'efficacité de l'entreprise ou de l'établissement en matière d'hygiène alimentaire
- Définir un plan d'action pour élaborer son plan de maîtrise sanitaire

Animation :

Formateur (-rice) Hygiène alimentaire

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnel travaillant en cuisine

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas

Atelier d'apprentissage

Exposés interactifs

Mise en situation

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Définition de l'hygiène alimentaire
- Cadre réglementaire (Le paquet hygiène)
- La démarche HACCP : principes et méthode
- Les 3 principaux dangers en restauration collective : physique, chimique, biologique
- Zoom sur le risque microbien
- Les TIAC (Toxi-infections Alimentaires Collectives)
- La méthode des 5 M (Main-d'œuvre, Milieu, Matériel, Matière, Méthode)
- La mise en œuvre des 5 M dans une cuisine satellite
- Les différentes étapes de la réception des denrées jusqu'à l'évacuation des déchets
- Le nettoyage et la désinfection des matériels et surfaces des locaux
- Les Contrôles des procédés (fiches d'autocontrôle, enregistrements obligatoires, maîtrise du froid, mixés, plats témoins, surplus, déchets, etc.)

Règlementation / Usage :

Règlement (CE) n°852/2004 du 24 avril 2004

Word : l'essentiel pour débuter en appliquant de bonnes pratiques

MàJ 13/01/2025

Objectifs :

- Réaliser les bonnes pratiques pour créer des documents clairs et lisibles
- Créer et mettre en forme différents types de documents (lettre, mémo, compte rendu)

Animation :

Formateur (rice) en informatique

Prérequis et publics concernés :

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur équipé du logiciel Word et posséder les connaissances de bases de l'environnement Windows
Tout public

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou distanciel

Méthode d'apprentissage :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 12 stagiaires

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les bonnes pratiques pour créer des documents clairs et lisibles
 - Se repérer dans l'environnement Word
- Rappel des principes de base des outils bureautiques
Les menus et barres d'outils
- Créer et mettre en forme des documents simples de type lettre ou mémo
- Les essentiels de la mise en page (marges, orientations, ...)
Les options proposées dans le groupe de commandes « Police »
Les options proposées dans le groupe de commandes « Paragraphe »
Les différents types de tabulation
- Créer et mettre en forme des documents de type compte rendu
- Créer et mettre en forme des tableaux
Insérer et mettre en forme des objets :
Tableaux et graphiques Excel
Images, photos
Appliquer et modifier des styles pour gagner en efficacité
Gérer les en-têtes et les pieds de page
Insérer des sauts de page
Numéroter les pages

Formation développée avec notre partenaire

CoqueLicoH 
Au service de votre performance

Règlementation / Usage :

Article L6321-1 du code du travail

Powerpoint : l'essentiel pour débuter en appliquant de bonnes pratiques

MàJ 13/01/2025

Objectifs :

- Utiliser de bonnes pratiques pour créer et modifier ses présentations
- Définir sa ligne graphique pour garantir une cohérence visuelle de ses supports

Animation :

Formateur (rice) en informatique

Prérequis et publics concernés :

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur équipé du logiciel PowerPoint et posséder les connaissances de bases de l'environnement Windows
Tout public

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou distanciel

Méthode d'apprentissage :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 12 stagiaires

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les questions à se poser en amont de la création de sa présentation

Les points clés pour une présentation réussie

Des supports visuels pour quoi faire

- Gérer le contenu de ses diapositives

Insérer et mettre en forme du texte

Créer des tableaux et des graphiques

Insérer et mettre en forme des objets :

Tableaux et graphiques Excel,

Images, photos, vidéos, son

Schémas et organigrammes avec SmartArt

Utiliser les outils de dessins

- Garantir une cohérence visuelle de ses supports

Définir l'arrière-plan des diapositives (logo, couleurs, polices,...)

Créer des masques de diapositive (dispositions, puces, ...)

Gérer les entêtes et pieds de page

Formation développée avec notre partenaire

CoqueLicoH 
Au service de votre performance

Règlementation / Usage :

Article L6321-1 du code du travail

Accueillir et accompagner une personne en situation de handicap physique

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Identifier les caractéristiques et besoins de la personne en situation de handicap
- Accueillir et renseigner les personnes en situation de handicap
- Permettre aux personnes handicapées mentales de repérer facilement les lieux qui leur proposent un accueil, un accompagnement et des prestations adaptés

Animation :

Professionnel(-le) du médico-social

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnels des équipes pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques méthodologiques et législatifs
Etudes de cas concrets
Retour d'expérience

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Qu'est-ce que le handicap physique ?

Origines

Définition

Différentes formes de handicaps

- La personne en situation de handicap physique
- L'accueil d'une personne en situation de handicap physique
- A partir d'études de cas, analyser les problèmes rencontrés et envisager les mesures à mettre en oeuvre pour une réelle accessibilité
- Le handicap, la famille et la société :
Famille et environnement
Approche des difficultés relationnelles dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Exercices pratiques avec les outils de la qualité (Ishikawa, etc.)

Règlementation / Usage :

Articles L. 5212-1 à L. 5212-17 du Code du Travail

Accueillir et accompagner une personne en situation de handicap mental

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Identifier les caractéristiques et besoins de la personne en situation de handicap
- Accueillir et renseigner les personnes en situation de handicap mental
- Permettre aux personnes handicapées mentales de repérer facilement les lieux qui leur proposent un accueil, un accompagnement et des prestations adaptés

Animation :

Professionnel (-le) du médico-social

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnels des équipes pluridisciplinaires

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et législatifs
Études de cas concrets

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 200€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Qu'est-ce que le handicap mental ?
- Origines
Définition
Différentes formes de handicaps
- La personne en situation de handicap mental
 - Comment accueillir et quel comportement adopter avec une personne en situation de handicap mental
 - A partir d'études de cas, analyser les problèmes rencontrés et envisager les mesures à mettre en oeuvre pour une réelle accessibilité
 - Le handicap, la famille et la société :
- Famille et environnement
Approche des difficultés relationnelles dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Exercices pratiques avec les outils de la qualité (Ishikawa, etc.)

Règlementation / Usage :

Articles L. 5212-1 à L. 5212-17 du Code du Travail

Maîtriser les enjeux et les compétences de mon métier au sein de ma nouvelle entreprise

MàJ 13/01/2025

Objectifs :

- Affiner la compréhension de son environnement professionnel au sein de sa nouvelle entreprise
- Exploiter ses ressources individuelles pour aborder efficacement son métier et ses possibles évolutions
- Apprendre à diriger ses freins à l'efficacité professionnelle

Animation :

Formateur (rice) spécialisé en ressources humaines

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Néo-embauchés d'entreprises de tout secteur d'activité

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Séquences de réflexions individuelles ou en groupe
Echanges croisés entre les participants
Apports théoriques

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 12 stagiaires

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 500€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Mon environnement professionnel
Comprendre ce à quoi je suis confronté (environnement externe)
Se repérer dans son contexte de travail (environnement interne)
Mon système de valeurs et celui énoncé de l'entreprise
Maîtriser ma fiche de poste :
Mes missions et activités
Les compétences à déployer ou à acquérir pour mener à bien mes missions
- Prendre conscience de mes ressources individuelles pour mieux les exploiter
Mes appétences et mes motivations
Maîtriser mes automatismes comportementaux (mes Drivers)
Mes principaux traits de personnalité

Formation développée avec notre partenaire

CoqueLicoH 
Au service de votre performance

Règlementation / Usage :

Article L6321-1 du code du travail

Màj 13/01/2025

Objectifs :

- Prendre conscience de ses ressources individuelles pour mieux les exploiter
- Identifier ses freins potentiels pour être capable de les lever
- Repérer ses compétences actuelles et celles à acquérir

Animation :

Formateur (rice) spécialisé en ressources humaines

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Toute personne souhaitant amorcer une évolution professionnelle

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Séquences de réflexions individuelles ou en groupe

Echanges croisés entre les participants

Apports théoriques

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 12 stagiaires

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 400€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Mon système de valeurs
- Mes appétences et mes motivations
- Maîtriser mes automatismes comportementaux (mes Drivers)
- Les différentes composantes de mon environnement personnel
- Mes principaux traits de personnalité
- Le concept de compétences (connaissances, savoir-faire, savoir-être)
- Identifier mes principales compétences
- Identifier les compétences que je souhaiterais acquérir

Formation développée avec notre partenaire

CoqueLicoH 
Au service de votre performance

Règlementation / Usage :

Article L6321-1 du code du travail

Représentants du Personnel

Formation spécifique du référent handicap

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Situer le rôle et la responsabilité du référent handicap
- Etre acteur dans la compréhension du handicap dans l'établissement
- Reconnaître les problématiques liés au handicap
- Proposer des pistes d'amélioration pour l'accueil des personnes en situation de handicap

Animation :

Travailleur (-se) social
Intervenant (e) en prévention des
risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Référént handicap désigné de la
structure

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas
Exposés interactifs
Mise en situation
Travail de Groupe

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 600€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le rôle et les objectifs du référent handicap
- Cadre légal concernant le handicap
- Types de handicap et caractéristiques
- Communication inclusive et sensibilisation des équipes
- Sensibilisation à l'information pour tous
- Standards d'accessibilité, aménagement et adaptation de l'environnement de travail
- Recrutement et intégration
- Ressources et supports pour les employés en situation de handicap
- Former ses collaborateurs à la diversité et à l'inclusion
- Accompagnement dans l'évolution professionnelle spécifique
- Information sur les subventions et aides disponibles
- Technologies permettant l'accessibilité
- La prévention des discriminations
- Evaluation des dispositifs
- Veille réglementaire et technique

Règlementation / Usage :

Article L.5213-6-1 du Code du travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Cerner les différentes attributions du Comité social et économique de Travail (CSE), les moyens dont il dispose et s'approprier son mandat
- Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser ses missions
- Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise
- Adapter les missions du CSE à son contexte et à son secteur d'activité

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Salarié désigné compétent en santé sécurité au travail par l'employeur

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Études de cas concrets
Exercices pratiques

Durée de la formation :

5 jour(s) 35 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

2 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 1250€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le rôle général du CSE et la formation santé sécurité au travail des membres du CSE
- Notions d'accident de travail et de maladies professionnelles
- Architecture de la réglementation française et droit du travail
- Les enjeux de la démarche de prévention
- Les principes généraux de prévention
- Les acteurs de la prévention
- Les caractéristiques des modes d'organisation du travail
- Le dialogue social en France
- Le Comité Social Economique : fonctionnement, droits et prérogatives
- Le CSE central et la CSSCT
- Quelques notions juridiques autour du CSE
- Les documents de prévention intéressants le CSE
- La conduite de projet
- Organiser les séances de réunion
- Notion de perception du risque
- Notions de base de la prévention des risques
- L'analyse d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- L'évaluation des risques professionnels le document unique
- La prévention de vos risques
- Le management de la santé sécurité au travail et la qualité de vie au travail
- Résumé et outils de pilotage de la démarche SST
- Les principales obligations en SSCT
- Démarche SSCT-QVT-RPS-BET

Règlementation / Usage :

Articles L. 2315-18 du Code du Travail

Salarié compétent en Santé, Sécurité au Travail - renouvellement

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés
- Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques
- Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...)
- Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Salarié désigné compétent en santé sécurité au travail, par l'employeur, ayant exercé pendant 4 ans consécutifs ou non

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Études de cas concrets
Exercices pratiques

Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 900€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les différents enjeux de la santé sécurité au travail
- Le cadre juridique et les obligations de l'employeur
- Rôle, missions et moyens de fonctionnement du salarié désigné compétent
- Exercice d'application :
 - o Déterminer les modalités pratiques d'exercice du salarié compétent
- Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux
- Les différents niveaux de prévention : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels
- Proposer des mesures de prévention des risques professionnels
- Mettre en place une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action
- Piloter une démarche de prévention sur de multiples unités de travail
- Traiter les situations particulières
- L'exercice du droit d'alerte et de retrait
- Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents
- La gestion de la coactivité avec les entreprises extérieures

Règlementation / Usage :

Articles L. 2315-17 et 18 du Code du Travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Se positionner dans le rôle de référent
- Citer les signes de reconnaissance liés aux harcèlements
- Proposer des pistes d'intervention en s'appuyant sur les ressources disponibles

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Référent harcèlement désigné

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas

Exposés interactifs

Mise en situation

Travail de Groupe

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 300€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Cadre légal Rôle et Responsabilités du Référent
- Harcèlement sexuel et moral.
- Cadre Légal et Réglementaire
- Reconnaissance des Signes de Harcèlement et signaux d'alerte.
- Stratégies et mesures de prévention
- Établissement des procédures formelles et informelles de gestion des plaintes.
- Protocoles d'intervention et de résolution des cas de harcèlement.
- Garantie de confidentialité et protection des témoins et victimes.
- Communication Efficace pour discuter des cas de harcèlement de manière sensible et efficace.
- Programmes de formation continue pour tous les employés.
- Ressources disponibles pour le soutien des victimes.
- Évaluation des Risques et suivi des politiques de sécurité
- Veille légale et pratique

Règlementation / Usage :

Article L. 1153-5-1 et L. 2315-18 du Code du travail

Comité social économique - santé sécurité au travail - Initial (L2315-18 du code du travail)

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Cerner les différentes attributions du Comité social et économique de Travail (CSE), les moyens dont il dispose et s'approprier son mandat
- Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser ses missions
- Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise
- Adapter les missions du CSE à son contexte et à son secteur d'activité

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Membres du CSE en mandat initial

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Etudes de cas concrets
Exercices pratiques

Durée de la formation :

5 jour(s) 35 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

2 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 1000€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le rôle général du CSE et la formation santé sécurité au travail des membres du CSE
- Notions d'accident de travail et de maladies professionnelles
- Architecture de la réglementation française et droit du travail
- Les enjeux de la démarche de prévention
- Les principes généraux de prévention
- Les acteurs de la prévention
- Les caractéristiques des modes d'organisation du travail
- Le dialogue social en France
- Le Comité Social Economique : fonctionnement, droits et prérogatives
- Le CSE central et la CSSCT
- Quelques notions juridiques autour du CSE
- Les documents de prévention intéressants le CSE
- La conduite de projet
- Organiser les séances de réunion
- Notion de perception du risque
- Notions de base de la prévention des risques
- L'analyse d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- L'évaluation des risques professionnels le document unique
- La prévention de vos risques
- Le management de la santé sécurité au travail et la qualité de vie au travail
- Résumé et outils de pilotage de la démarche SST
- Les principales obligations en SSCT
- Démarche SSCT-QVT-RPS-BET

Règlementation / Usage :

Articles L. 2315-18 du Code du travail

Comité social économique - santé sécurité au travail - renouvellement (L2315-18 du code du travail)

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Cerner les différentes attributions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CSE), les moyens dont il dispose et s'approprier son mandat
- Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser ses missions
- Adapter les missions du CSE à son contexte et à son secteur d'activité
- Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Membres du CSE ayant effectué un mandat de 4 ans, consécutifs ou non

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, Distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Etudes de cas concrets
Exercices pratiques

Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 1000€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le rôle général du CSE et la formation santé sécurité au travail des membres du CSE
- Rappel sur les notions d'accident de travail et de maladies professionnelles en rapport avec vos pratiques
- Architecture de la réglementation française et droit du travail
- Les enjeux de la démarche de prévention
- Les principes généraux de prévention
- Les acteurs de la prévention et leurs interactions avec le CSE
- Le dialogue social en France
- Le Comité Social Economique : fonctionnement, droits et prérogatives
- Le CSE central et la CSSCT : Composition et attributions
- Quelques notions juridiques autour du CSE
- Rappel sur les documents de prévention intéressants le CSE
- La conduite de projet
- Organiser les séances de réunions
- Rappel des notions de bases de la prévention des risques
- Réaliser une analyse d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- L'évaluation des risques professionnels le document unique
- La prévention de vos risques
- Le management de la santé sécurité au travail et la QVT appliqué à votre entreprise
- Démarche SSCT-QVT-RPS-BET appliqué à votre entreprise

Règlementation / Usage :

Articles L. 2315-17 et 18 du Code du travail

Comité social économique - santé sécurité au travail - Membres de la CSSCT (L2315-18 du code du travail)

Màj 09/01/2025

Objectifs :

- Cerner les différentes attributions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CSE), les moyens dont il dispose et s'approprier son mandat
- Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser ses missions
- Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise
- Adapter les missions du CSE à son contexte et à son secteur d'activité

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Membres de la commission santé sécurité et conditions de travail du CSE

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, Distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Etudes de cas concrets
Exercices pratiques

Durée de la formation :

5 jour(s) 35 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 1250€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le rôle général du CSE et la formation santé sécurité au travail des membres du CSE
- Rappel sur les notions d'accident de travail et de maladies professionnelles en rapport avec vos pratiques
- Architecture de la réglementation française et droit du travail
- Les enjeux de la démarche de prévention
- Les principes généraux de prévention
- Les acteurs de la prévention et leurs interactions avec le CSE
- Les caractéristiques des modes d'organisation du travail
- Le dialogue social en France
- Le Comité Social Economique : Fonctionnement, droits et prérogatives
- Le CSE central et la CSSCT : Composition et attributions
- Notions juridiques autour du CSE
- Rappel sur les documents de prévention intéressants le CSE
- La conduite de projet
- Le cadre réglementaire des réunions du CSE
- L'organisation des réunions du CSE
- Rappel sur la notion de perception du risque
- Rappel sur des notions de bases de la prévention des risques
- Réaliser une analyse d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- L'évaluation des risques professionnels le document unique
- La prévention de vos risques
- Le management de la santé sécurité au travail et la QVT appliqué à votre entreprise
- Rappel sur les outils de pilotage de la démarche SST
- Rappel sur les principales obligations en SSCT
- Démarche SSCT-QVT-RPS-BET

Règlementation / Usage :

Articles L. 2315-18 du Code du Travail

Formateurs

MàJ 13/01/2025

Objectifs :

- Communiquer efficacement auprès d'un groupe
- Situer son activité pédagogique, appréhender l'apprentissage chez l'adulte
- Concevoir des supports et outils pédagogiques
- Concevoir et animer des séquences de formation

Animation :

Formateur(-rice) en formation professionnelle

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Professionnels chargés de la formation ponctuelle

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Exercices pratiques
Démonstration pratique
Jeux de rôles
Mises en situations

Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 750€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le fonctionnement de la mémoire
- Les courants pédagogiques
- La communication dans le cadre d'une formation
- Les conditions de l'apprentissage chez l'adulte
- Utiliser les leviers de motivation
- La gestion des conflits
- Les outils pédagogiques et leur utilisation
- Les techniques pédagogiques
- L'utilisation du jeu en formation
- Concevoir et mettre en œuvre des évaluations
- La posture du formateur
- Animer une séquence de formation

Règlementation / Usage :

Référentiel national qualité (Qualiopi) : critère 5

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Rédiger le cahier des charges pour répondre aux besoins et objectifs
- Créer des supports et outils pédagogiques en lien avec les blocs de compétences
- Animer la formation et gérer le groupe efficacement
- Réaliser les évaluations des compétences et de la formation

Animation :

Formateur(rice) en formation professionnelle, responsable pédagogique d'organisme de formation

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personne voulant faire de la formation son activité principale ou conséquente

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Études de cas
Travail de groupe
Création
Production individuelle
Mises en situations
Fiches synthèses
Documents complémentaires

Durée de la formation :

10 jour(s) 70 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 2500€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Règlementation / Usage :

Référentiel national qualité (Qualiopi) : critère 4 et 5

Contenu :

- Le cadre de la formation en France
- Les règles de communication
- Gestion groupe, rôle des émotions
- Les différentes personnalités
- Gestion des conflits
- L'apprentissage chez l'adulte, le fonctionnement de la mémoire
- Réaliser le montage d'une séquence de formation
- Les théories et méthodes pédagogiques : par objectif, par compétence, tutorat
- Techniques et outils pédagogiques
- Création et utilisation de supports pédagogiques en multimodal
- Protection et réglementation des supports
- Les évaluations, contrôle et questionnement
- Réalisation des questionnaires, contrôles de connaissances
- Cahier des charges, organisation de la formation ou du parcours pédagogique
- Scénario pédagogique, prérequis et tarification
- Animer une formation en présentiel
- Animer une formation en distanciel
- Évaluer des formations et analyses de prestations
- Veille technique et pédagogique
- Rédaction de supports formateur et stagiaire

Devenir Formateur Equipier Incendie

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Situer le cadre de la formation incendie
- Elaborer des séquences de formation
- Animer une formation incendie en lien avec les attentes de la structure cible
- Evaluer les apprenants

Animation :

Formateur(-rice) de Formateur
Sapeur-Pompier

Prérequis et publics concernés :

Avoir déjà réalisé une formation
incendie initiale

Formateurs souhaitant exercer dans ce
domaine

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas
Atelier d'apprentissage
Exposés interactifs
Mise en situation

Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 900€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- La réglementation incendie
- Les responsabilités des différents acteurs en matière d'incendie
- Les obligations en matière de sécurité incendie
- Elaborer une séquence de formation en matière d'incendie
- Animer une formation incendie
- L'évaluation des compétences chez les apprenants
- L'évaluation de la formation
- Les outils pédagogiques en incendie
- La procédure en cas d'incendie du point de vue du formateur
- Le système feu
- Les phénomènes thermiques
- Les types d'établissements
- Veille technique et pédagogique

Règlementation / Usage :

Article R. 4541-8 du Code du Travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Situer le cadre de la formation gestes et postures
- Expliquer les principes de sécurité liés aux gestes et postures
- Animer des séquences de formation en gestes et postures
- Evaluer des apprenants

Animation :

Formateur(-rice) en gestes et postures
Formateur(-rice) de formateur

Prérequis et publics concernés :

Avoir déjà suivi une formation liée aux gestes et postures
Formateurs désirant intervenir dans le domaine des GP

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas
Atelier d'apprentissage
Exposés interactifs
Mise en situation

Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 900€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- La réglementation liée aux TMS
- AT et MP, le rôle du formateur
- Principes de base de l'ergonomie, postures, gestuelles
- Utilisation des équipements et des outils de travail
- Anatomie et pathologies liées au travail
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Accompagner à l'analyse de situation de travail
- Les outils pédagogiques liés aux gestes et postures
- Mettre en place des séquences de formation
- Montrer et expliquer les gestes et postures
- Evaluer les acquis des apprenants
- L'évaluation de la formation
- Les conditions d'apprentissages
- Animation de groupe
- Les méthodes pédagogiques
- Elaborer des supports de formation

Règlementation / Usage :

Article R. 4541-8 du code du Travail

Formateur pour les PSH (Handicap mental)

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Reconnaître les spécificité d'une formation pour personnes en situation de handicap mental
- Réaliser une ingénierie pédagogique adaptée
- Animer des séquences de formation
- Evaluer des compétences dans le cadre du handicap mental

Animation :

Educateur(-rice) technique spécialisé
Formateur(-rice) de formateur

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Formateur souhaitant réaliser des prestations vers des personnes en situation de handicap mental

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas
Exposés interactifs
Mise en situation
Travail de groupe

Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 900€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Différence entre handicap mental et maladie mentale.
- Handicaps intellectuels
- Causes et diagnostics des handicaps mentaux.
- Statistiques et faits importants.
- Les différents types de handicap mental (trisomie, autisme)
- Les dispositifs existants en France, le parcours d'un PSH
- Les principes de l'inclusion
- Mettre en place des objectifs
- Optimiser l'attention et la mémorisation
- Adapter sa pédagogie
- Le séquençage
- L'information pour tous
- Adapter son vocabulaire
- Handicap et interactivité
- Techniques de communication adaptées aux personnes avec un handicap mental.
- Utilisation des aides à la communication (par exemple, pictogrammes, appareils d'assistance technologique).
- Promouvoir des interactions sociales efficaces.
- Impact du handicap mental sur le développement cognitif et émotionnel.
- Comportements typiques associés à différents handicaps mentaux.
- Techniques pour gérer les comportements difficiles.
- Evaluation des apprenants
- Information auprès du demandeur
- Les dispositifs de carrières, inclusion
- Evaluation de la formation

Règlementation / Usage :

Articles L. 5212-1 à L. 5212-17 du code du Travail

Connaitre les étapes du développement du langage et les méthodes pédagogiques participatives et inclusives

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Comprendre les mécanismes du développement du langage oral de 0 à 7 ans et les mécanismes d'apprentissage de la lecture
- Connaitre les méthodes novatrices en pédagogie et leurs utilisations sur la pratique de la lecture
- Identifier les leviers de motivation les plus adaptés
- Comprendre les difficultés éventuelles liées à la lecture
- Valoriser avec justesse les enfants pour renforcer leur confiance en eux.

Animation :

Orthophoniste DE
Formateur(-rice) en pédagogie

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
formateurs-trices, animateurs-trices et toute personne agissant dans le domaine de l'éducation et de la prévention contre l'illettrisme.

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Études de cas
Exposés
Études de documents
Mises en situation

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

10 à 15 maximum

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 300€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Comprendre les mécanismes du développement du langage oral
- Comprendre les mécanismes d'acquisition de la lecture
- Les voies d'accès à la lecture et les méthodes d'apprentissage appliquées
- Décrire la dyslexie et les différents freins à la pratique de la lecture
- Connaitre les capacités d'adaptation et l'influence des émotions sur les apprentissages
- L'effet Pygmalion
- La psychologie positive et ses applications
- Utiliser les romans adaptés et personnalisés de La Fée des Mots dans le cadre d'une action lecture

Formation développée avec notre partenaire



Règlementation / Usage :

Articles L. 5212-1 à L. 5212-17 du code du Travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Appréhender le contexte de la formation en France pour accompagner ses partenaires
- Choisir et préparer le statut de son entreprise
- Organiser et gérer son organisme de formation
- Répondre favorablement aux exigences réglementaires
- Préparer la certification Qualiopi
- Maîtriser les aspects commerciaux pour le développement et la réussite de son entreprise

Animation :

Gérant(e) d'organisme de formation

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Entrepreneurs désireux de créer leur organisme de formation

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Exposé
Travail de groupe
Production individuelle
Documentation réglementaire
Mises en situations
Documents complémentaires

Durée de la formation :

5 jour(s) 35 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 1500€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le contexte de la formation en France, les acteurs et les financements
- Droit des sociétés et statuts des entreprises
- La réglementation de la formation
- Réaliser sa déclaration d'activité
- Obligation et gestion comptable
- Gestion administrative des formations
- Sé préparer à la certification Qualiopi
- Élaborer des outils en accord avec la certification Qualiopi
- Audit blanc et pistes d'amélioration
- Outils de gestion et bilans pédagogiques
- Outils commerciaux, Mix marketing
- Mettre en place un tunnel de vente

Règlementation / Usage :

Articles L. 6351-1 à L. 6351-8 du code du travail

Managers

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Prévenir l'apparition des conflits au sein de son organisation
- Reconnaître les signes d'apparition d'un conflit en tant qu'impliqué ou tiers
- Appréhender les mécanismes d'apparition du conflit
- Agir pour sortir d'une impasse et amener à la résolution

Animation :

Gestionnaire RH
Intervenant(e) situation à risque
Manager

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Études de cas
Exposés
Études de documents
Mises en situation

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 300€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- La communication, valeur, représentations et limites de compréhension
- Les techniques pour une approche non conflictuelle (actes préparatoires)
- L'agressivité et la violence, les mécanismes
- La question de sécurité intrinsèque et sa représentation
- Les attitudes et postures
- Le triangle des intervenants d'un conflit (triangle de Karpman)
- Reconnaître que l'on est dans une situation de conflit
- La notion d'impasse et comment l'éviter
- Mises en situation
- Propositions de solution de résolution des conflits
- Gérer des situations particulières

Règlementation / Usage :

Article L4121-1 du code du travail

Utiliser la Gestion mentale au service du Management et des relations humaines

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Prendre conscience de son fonctionnement mental et de celui des autres pour mieux communiquer, grâce à la démarche de la Gestion Mentale.
- Acquérir une meilleure connaissance de soi et augmenter l'estime et la confiance en soi.
- Reconnaître l'importance des émotions pendant des activités mentales

Animation :

Orthophoniste DE
Formateur(-rice) en Gestion mentale

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Tout personnel en charge de la gestion d'une équipe

Modalité d'apprentissage :

Présentiel

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Échanges et partage d'expériences
Exercices pratiques
Retour d'expérience
Question-réponse

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

8 à 12 maximum

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 600€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Prendre conscience de ses différents modes de fonctionnement selon les tâches cognitives sollicitées.
- Analyser son fonctionnement mental pendant des tâches impliquant l'attention, la mémorisation, et la compréhension.
- Prendre conscience de la variété des fonctionnements selon les domaines, pour soi et pour les autres
- Analyser ses fonctionnements dans les situations de réussites et d'échecs.
- Élargir ses compétences - savoir transférer ses ressources aux domaines de difficultés.
- Savoir utiliser ces connaissances pour optimiser le dialogue et les interactions au sein d'une équipe.

Règlementation / Usage :

Article L.4121-1 du code du travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Organiser son équipe pour mettre en place une dynamique d'efficience
- Agir et faire agir en jouant sur les leviers de la motivation
- Adopter une posture de Manager en lien avec les besoins de l'activité
- Réagir face à des situations particulières

Animation :

Formateur(-rice) en management
Responsable d'organisation
Manager en situation de risque

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Professionnels encadrants ou futurs encadrants

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Études de cas
Exposés
Études de documents
Mises en situation

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 600€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Les différentes personnalités
- Les interactions au sein d'un groupe
- Être acteur de prévention en position d'encadrant
- Le leadership, comment le développer et s'en servir efficacement
- Comprendre les systèmes de motivation des individus
- Amener un groupe à l'action
- Les théories du management, les connaître pour se positionner
- Les outils pour développer sa posture de Manager
- Mise en situation : agir face à une situation particulière
- La gestion du stress, reconnaître et prévenir

Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 du code du travail

Responsabilités civiles et pénales : santé et sécurité au travail

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Appréhender les obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité
- Maîtriser les fondements et conditions de la responsabilité civile, pénale et administrative
- Identifier les effets de la mise en cause de la responsabilité

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Cadre dirigeant

Personnel appelé à animer la démarche

Santé et Sécurité au Travail

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques

Études de cas concrets

Autodiagnostic

Retour d'expérience

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 400€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Éléments de droit de la santé et sécurité au travail
- Les acteurs de la prévention des risques en France
- Éléments de droit de la responsabilité civile et pénale
- Droits et obligations des employeurs et des salariés
- Maîtrise de la veille et de l'analyse juridique
- Méthodes de l'analyse et de l'évaluation des risques en santé-sécurité au travail
- La méthode des 5M
- Analyse et évaluation des risques
- Animation de groupes d'évaluation
- Maîtriser les différents risques en santé et sécurité au travail
- Démarche globale ou systémique

Règlementation / Usage :

Article L. 4121-1 du code du travail

Màj 09/01/2025

Objectifs :

- Appréhender les obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail
- Identifier le cadre juridique de la Santé et la sécurité des travailleurs et du public
- Réaliser son autodiagnostic de la démarche de prévention en place
- Définir des axes d'amélioration de la démarche de prévention

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Cadre dirigeant
Personnel appelé à animer la démarche Santé et Sécurité au Travail

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Mise en situation
Exposés
Travaux pratiques

Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 900€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Organisation générale d'un système de management sécurité
- Pilotage et animation d'un système de management santé et sécurité
- Étape préliminaire l'autodiagnostic de conformité santé sécurité au travail
- Atelier sur la réalisation de son autodiagnostic sécurité autour des thèmes suivants :
 - Acteurs institutionnels
 - Affichages obligatoires
 - Contrôles et vérifications périodiques (consignés dans les registres adaptés)
 - Dispositions particulières à certaines catégories d'agents
 - Documents réglementaires
 - Équipements de travail
 - Évaluation des risques et pénibilité
 - Information et formation des travailleurs
 - Gestion des entreprises extérieures
 - Gestion des situations d'urgence
 - Habilitation et autorisation
 - Lieux de travail
 - Autres activités et opérations
 - Risques biologiques
 - Risques chimiques
 - Établir son plan de mise en conformité de la santé sécurité au travail

Règlementation / Usage :

Article R. 4121-1 à 4 du Code du Travail

Animer un système de management Qualité, Sécurité et Environnement (Q.S.E.)

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- S'approprier et maîtriser les principales exigences des normes : ISO 31 000, ISO 9 001, OHSAS 18001 et ISO 14001
- S'approprier les bases nécessaires et les techniques adaptées qui permettent d'animer une démarche Q.S.E.
- Définir et maîtriser son rôle et ses responsabilités dans le cadre d'une démarche Q.S.E.

Animation :

Ingénieur Q.S.E.
Inspecteur/auditeur des services

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Animateur du système de management Q.S.E.

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques
Exercices pratiques
Études de cas concrets
Retour d'expérience

Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 900€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Identifier et analyser les exigences des normes : ISO 9001, OHSAS 18001, ISO 14001
- Établir le sens de la démarche selon le principe de l'amélioration continue
- Dédire de ces liens et de cette cohérence la manière de mettre en place un Système de Management Intégré (S.M.I.)
- Comprendre les enjeux d'un système de management intégré
- Identifier les acteurs, les obligations et les attentes des parties prenantes internes et externes
- Maîtriser la conception et la rédaction des documents supports du S.M.I.
- Maîtriser les techniques d'animation et de compte rendu
- Créer et animer un réseau Q.S.E. au sein de son entreprise
- Élaborer et faire vivre son plan de gestion des risques Q.S.E.
- Gérer et simuler les situations d'urgence
- Organiser des revues de processus
- Mettre un tableau de bord du suivi du S.M.I. avec des indicateurs Q.S.E. de résultat et de performance
- Savoir susciter des axes de progrès et être force de proposition et d'amélioration
- Préparer en relation avec la direction les programmes d'audits Q.S.E. et les revues de direction

Règlementation / Usage :

Article R. 4141-2 du code du travail

Maîtriser la communication en Santé et Sécurité au Travail - Niveau 1

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Recenser les risques pour la santé et la sécurité au poste de travail
- Élaborer des fiches de prévention adaptées
- Déterminer un message de sécurité répondant aux besoins du poste occupé (risques, usagers du poste, etc.) et aux caractéristiques du salarié

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Personnel appelé à animer la démarche Santé et Sécurité au Travail

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et méthodologiques
Exercices pratiques

Durée de la formation :

3 jour(s) 21 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 600€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- La sécurité est l'affaire de tous :
But, objectifs et réglementation
Les moyens de prévention selon les principes généraux de prévention
Obligations relatives à l'affichage de sécurité
L'importance des Équipements de Protection Individuelle, dernier rempart physique
- Savoir reconnaître les risques pour adapter son message
- Lister les activités par atelier et par poste de travail (choix d'un cas pratique) :
Analyse des risques issus des activités par atelier et par poste de travail
Définir et lister les règles de sécurité applicables à chaque poste de travail
- Exercices pratiques :
Analyse des risques sur un poste de travail
Élaboration de la trame de fiche de prévention
Définition des messages à transmettre sur la fiche de prévention
Élaboration d'une fiche de prévention pour l'unité analysée
- Éléments méthodologiques pour des supports de communication efficaces (affiche, fiche réflexe au poste, etc.)

Règlementation / Usage :

Article R. 4141-2 du code du travail

Maîtriser la communication en Santé et Sécurité au Travail - Niveau 2

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Actualiser ses connaissances pour élaborer des fiches de prévention au poste de travail efficaces et adaptées aux risques et aux publics
- Notion de psychologie du risque pour des fiches de prévention claires et synthétiques
- Intégrer la communication santé sécurité dans la démarche de prévention de l'organisation
- Définir une stratégie de communication et d'affichage sécurité efficace

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Maîtriser la communication S.S.T. - Niveau 1

L'ensemble du personnel

Personnel appelé à animer la démarche Santé et Sécurité au Travail

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques et méthodologiques

Exercices pratiques

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 500€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Rappel sur les notions fondamentales de Santé Sécurité au Travail
- Exercices pratiques :
Bilan sur le travail effectué ou analyse de l'existant
- Comment choisir son message :
La communication étape essentielle dans la prévention des risques professionnels
Comprendre la psychologie du risque pour un message efficace
Une démarche concertée pour un meilleur rendu opérationnel
Éléments méthodologiques pour des supports de communication efficaces (affiches, fiches réflexes au poste, etc.)
Choix des supports de communication par atelier ou poste (fiche de risque au poste, affiche, fiche réflexe, livret, etc.)
- Finalisation d'une fiche de prévention type
- Intégrer la démarche de prévention dans l'organisation globale de la structure

Règlementation / Usage :

Article R. 4141-2 du code du travail

Prévenir les risques liés à la coactivité avec des entreprises extérieures

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Connaître les exigences réglementaires relatives aux interventions d'entreprises extérieures
- Identifier les responsabilités associées
- Maîtriser les méthodes et outils pour analyser les risques et réaliser le suivi des interventions

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Cadre de service
Personnel appelé à animer la démarche
Santé Sécurité au Travail

Modalité d'apprentissage :

Présentiel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Apports théoriques, législatifs et méthodologiques
Exercices pratiques
Retour d'expérience

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 500€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- La réglementation : pour qui ? pour quoi ?
- Les responsabilités juridiques
- L'analyse des risques :
Méthodologie des 5 M : description des modes opératoires, liste des matériels et engins
Condition de réussite
- Le plan de prévention :
Inspection commune préalable
Analyse des risques
Élaboration du plan de prévention
Instruction aux intervenants
Inspections et réunions périodiques
Rôles du CSE et des services de Santé au travail
- Cas particulier : opération de chargement et de déchargement - protocole de sécurité
- La coordination de chantier :
Différents types de chantier
Coactivité
Rôle des acteurs
Documents (PGC/PPSPS/DIUO)
- La gestion des travaux et des interventions :
Autorisation et permis de travail
Habilitation, formation et information des intervenants
Traitement des accidents
Audits de chantier

Règlementation / Usage :

Article R. 4511-1 du code du travail

Élaborer le plan de prévention avec des entreprises extérieures

Mai 09/01/2025

Objectifs :

- Apprécier le contexte et les enjeux de la sous-traitance en matière de sécurité
- Évaluer l'impact de la réglementation dans la gestion des interventions des Entreprises Extérieures
- Établir un plan de prévention ou un protocole de sécurité

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Cadre de service
Personnel appelé à animer la démarche
Santé Sécurité au Travail

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Études de cas concrets

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 250€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Le contexte réglementaire entre l'entreprise utilisatrice et l'entreprise extérieure
- L'élaboration et le contenu du plan de prévention :
Inspection commune préalable
Analyse des risques
Élaboration du plan de prévention
Instruction aux intervenants
Inspections et réunions périodiques
Rôles du CSE et des services de Santé au travail
- Cas particuliers - chargement et déchargement :
Le protocole de sécurité
L'échange préalable d'informations
Informations données par l'entreprise d'accueil et celle de transport
- L'analyse d'une opération :
Avant l'intervention
A l'ouverture des travaux / pendant les travaux
A la réception du chantier
- Le rôle des différents acteurs :
L'information au réseau interne (l'organisation du travail dans l'entreprise / l'établissement)
Entreprise utilisatrice

Réglementation / Usage :

Article R. 4511-1 du code du travail

Élaboration et suivi du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Faire le point sur les exigences, les jurisprudences et les points de contrôle les plus fréquents ;
- Élaborer votre document unique - Approche par activité
- Décliner le plan d'actions sécurité de manière opérationnelle
- Suivre la méthode de mise à jour du document unique

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis

Personnels en charge de la mise en place et du suivi du DUERP

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas

Atelier d'apprentissage

Exposés interactifs

Question réponses

Durée de la formation :

2 jour(s) 14 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 400€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Connaître les principaux documents en lien avec le document unique
- Identifier les actions de prévention des risques professionnels
- Sensibiliser et mobiliser tous les intervenants dans le document unique : L'information des salariés et la formation
- Maîtriser les étapes de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels et ses annexes
- Organiser le processus de l'élaboration du document unique
- Identifier et évaluer les risques professionnels au sein des unités de travail (approche par activité)
- Mettre en place les mesures de prévention adaptées
- Communiquer et suivre son efficacité
- Mettre à jour le document unique

Règlementation / Usage :

Article R. 4121-1 à 4 du Code du Travail

Utiliser le Document Unique comme outil de management de la sécurité

MàJ 09/01/2025

Objectifs :

- Identifier et analyser les référentiels de Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail
- Décomposer les phases de mise en place d'un système de management de la Santé Sécurité au Travail (OHSAS 18001)
- Intégrer la démarche dans l'organisation existante et piloter la mise en œuvre

Animation :

Intervenant(e) en prévention des risques professionnels

Prérequis et publics concernés :

Aucun prérequis
Cadre dirigeant
Personnel appelé à animer la démarche Santé et Sécurité au Travail

Modalité d'apprentissage :

Présentiel, distanciel ou mixte

Méthode d'apprentissage :

Etude de cas
Atelier d'apprentissage
Exposés interactifs
Mise en situation

Durée de la formation :

1 jour(s) 7 heures

Date, lieu :

A convenir mutuellement

Nombres de participants :

4 à 10

Tarif net de taxe :

Intra : Nous consulter

Inter : 250€/stagiaire*

(*Tarif dégressif, cf. grille tarifaire p. 4)

Contenu :

- Identifier les différents référentiels de Système de Management de la Santé Sécurité au Travail (SST)
- Intégrer les exigences réglementaires dans le système de management SST
- Méthodologie et pratique pour maîtriser l'information réglementaire
- Appréhender les différentes étapes du système de management SST
- Intégrer le système de management de la santé et de la sécurité dans le système de management de l'entreprise
- Piloter la mise en œuvre de la démarche
- Faire vivre la démarche et la suivre au quotidien

Règlementation / Usage :

Article R4121-1 à 4 du Code du Travail

1.1.1.1. CONDITIONS GENERALES DE VENTES (CGV)

1 - DESIGNATION

Le terme général SAS Canopée Consult est utilisé pour désigner la structure qui a la charge de l'organisation et de la réalisation de la mission.

2 - DEFINITION

Pour l'interprétation des présentes conditions générales, les termes ci-dessous devront être interprétés par rapport aux définitions du présent article :

- **Action de formation** : Processus mis en œuvre, dans un temps déterminé, pour permettre d'atteindre les objectifs pédagogiques de la formation. Les actions de formation financées par les employeurs se déroulent conformément à un programme préétabli en fonction d'objectifs pédagogiques préalablement déterminés qui précise les moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre et définit un dispositif permettant de suivre l'exécution de ce programme et d'en apprécier les résultats.
- **Consulting** : Le consulting consiste en une activité de conseil à destination des entreprises ou des organisations. C'est une prestation de service intellectuel disposant d'une ou plusieurs spécialités ou pas.
- **Client** : désigne le donneur d'ordre privé, public ou la personne physique,
- **Formation Inter** : formation qui regroupe des personnes, salariés, agents, de diverses entités dans une même action de formation.
- **Formation Intra** : formation qui regroupe des personnes, salariés, agents d'une même entité dans une même action de formation.
- **Organisation** : désigne d'une entité publique ou privée faisant appel à la SAS Canopée Consult
- **Règlement intérieur** : document écrit par lequel la SAS Canopée Consult détermine les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité, les règles applicables en matière de discipline ainsi que les modalités selon lesquelles est assurée la représentation des stagiaires pour les actions de formation d'une durée totale supérieure à cinq cents (500) heures et ce, conformément aux dispositions du Code du Travail.
- **Stagiaire** : personne engagée et active dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances et de leur mise en œuvre.

3 - OFFRE

L'offre de prix de la SAS Canopée Consult est matérialisée par un document écrit adressé au client. La plaquette, le catalogue et le site « www.canopeeconsult.fr » constituent les moyens de présentation des offres de la SAS Canopée Consult. Les informations issues du site mises à jour régulièrement priment sur celles du catalogue papier.

La SAS Canopée Consult reste détenteur, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux de la conception de la formation (document, logiciels, réalisations matérielles, etc.) et des supports remis au client.

L'entreprise ou l'établissement ne pourront faire usage commercial des produits issus de la conception de la formation ou des supports sans l'accord écrit de la SAS Canopée Consult.

4 - COMMANDE

Toute commande ne prend effet qu'à réception du devis valant bon de commande dûment paraphé et signé par le client ou de tout autre document écrit et signé (lettre, courriel ou télécopie) indiquant précisément :

- Le titre, la référence, les dates et lieu de la formation,
- Le nom et prénom de l'un ou des stagiaires,
- L'adresse à laquelle doivent être envoyés les documents de stage,
- L'adresse de facturation.

En cas de financement d'une formation par un organisme financeur, la prise en charge des frais de formation par ce dernier doit être communiquée à la SAS Canopée Consult avec le devis valant bon de commande. C'est sur la base de cette prise en charge, que les services formation sont autorisés à facturer à l'organisme financeur pour le compte du client. Si cette prise en charge n'est pas parvenue à la SAS Canopée Consult avant le début de la session, celle-ci facturera au client les frais de formation correspondants. Aucun avoir ne sera établi par la SAS Canopée Consult pour refacturation ultérieure à l'organisme financeur.

5 - FORMATION DU CONTRAT

L'accord sur la mission est irrévocablement formé dès la signature et l'envoi par le client à la SAS Canopée Consult du devis valant bon de commande dûment paraphé et signé, du contrat d'accompagnement ou de tout document avec accord expresse, écrit et signé (lettre, courriel ou télécopie).

La SAS Canopée Consult adressera en retour le contrat de la prestation ou la convention de formation, pour les formations entrant dans la cadre de la formation professionnelle, qui vaut accusé de réception de la prise en compte de la mission. Concernant les formations professionnelles, la SAS Canopée Consult adresse la convention selon les termes de la commande :

- à l'organisme financeur ;
- au client.

Toute modification ultérieure de l'accord ne sera effective qu'après signature d'un avenant ou d'un nouveau contrat. De convention expresse, la signature, par le client, du devis valant bon de commande implique l'acceptation des présentes conditions générales que le client reconnaît avoir lues et comprises.

6 - CONVOCATION

Pour les formations, une convocation mentionnant les informations relatives à la session (date, lieu, horaires, règlement intérieur, plan d'accès etc.) est adressée, à l'avance, au client, lequel se charge, à son tour, de transmettre les éléments à chacun de ses stagiaires.

7 - REGLEMENT INTERIEUR DE FORMATION

La transmission par le client à la SAS Canopée Consult de la convention de formation dûment paraphée et signée implique l'adhésion du client et des stagiaires au règlement intérieur de formation de la SAS Canopée Consult.

Conformément aux dispositions du code du travail, le règlement intérieur de formation s'impose à l'ensemble des stagiaires accueillis, même lorsque l'action de formation se déroule dans des locaux extérieurs mis à disposition.

Toutefois, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

8 - REPORT ET ANNULATION

Toute prestation commencée est due en totalité à la SAS Canopée Consult sauf cas de force majeure.

Toute annulation ou report de la prestation par le client doit être communiqué par écrit à la SAS Canopée Consult au minimum 10 jours francs avant le début de celle-ci.

En cas de résiliation par le client à moins de 10 jours francs avant le début d'une des actions mentionnées, l'organisme se réserve la possibilité de facturer une indemnité de dédommagement correspondant à 10% du montant de la prestation.

En cas de réalisation partielle de l'action du fait du client, seule sera facturée au client la partie effectivement réalisée de l'action, selon le prorata suivant : Nombre d'heures réalisées/nombre d'heures prévues.

En outre, l'organisme se réserve le droit de facturer au client la partie non réalisée de l'action déjà engagée, au titre de dédommagement.

Les montants versés par le client au titre de dédommagement ne pourront pas être imputés sur son obligation définie à l'article L6331-1 du code du travail ni faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCO.

En cas de modification unilatérale par Canopée Consult de l'un des éléments fixés contractuellement, le client se réserve le droit de mettre fin à la prestation.



9 - PRIX

Les prix des missions sont ceux figurant sur l'offre de prix, le devis valant bon de commande ou le contrat de consulting. Pour les formations les prix s'entendent net de taxe. Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés si les variations économiques le rendent nécessaire.

Ils comprennent les frais d'animation et les supports remis à chaque stagiaire ou au client. Certains documents particuliers (publications, livres, normes, etc.) peuvent faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

Les frais de déplacement et d'hébergement des stagiaires ne sont pas compris dans le prix du stage. Dans le cas des formations Inter, la SAS Canopée Consult propose la prise en charge des repas pour un montant forfaitaire indiqué dans l'offre de prix.

Le tarif est garanti pendant 60 jours à réception de l'offre de prix et du devis.

Les prix peuvent également varier en fonction de conditions locales de réalisation ou d'évolution du cadre réglementaire de certaines formations obligatoires modifiant le contenu ou la durée.

10 - FACTURE

A la commande, la SAS Canopée Consult se réserve le droit de demander un acompte de 30% du montant de la prestation.

La facture de solde est adressée à la fin de la prestation accompagnée, le cas échéant, des justificatifs nécessaires (feuille d'émergence, etc.) selon les termes de la commande :

- à l'organisme financeur ;
- au client.

11 - REGLEMENT ET PENALITE DE RETARD

11.1 – Dispositions communes

Les paiements doivent être reçus dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture par chèque ou virement bancaire.

En cas de retard de paiement, sur mise en demeure préalable, une pénalité de retard sera calculée et due mensuellement, avec un intérêt annuel égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à l'échéance prévue.

Conformément aux dispositions légales fixant le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dans les transactions commerciales prévue par le Code de commerce, la SAS Canopée Consult se réserve le droit d'exiger du client le versement d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ pour frais de recouvrement et ce, sans aucune formalité préalable.

Dans l'hypothèse où les frais de recouvrement engagés par la SAS Canopée Consult seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, la SAS Canopée Consult pourra demander au client une indemnisation complémentaire sur justificatifs.

11.2 – Formation professionnelle financée

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'organisme financeur dont il dépend, il lui appartient de :

- faire une demande de prise en charge avant le début de la formation,
- l'indiquer explicitement sur son devis valant bon de commande,
- s'assurer du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'organisme financeur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le complément de facture sera adressé au client.

Si la SAS Canopée Consult n'a pas reçu la prise en charge de l'organisme financeur avant le début de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

En cas de non-paiement par l'organisme financeur, le client restera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.



12 - NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA MISSION CANOPEE CONSULT

12.1 - Généralités

L'action SAS Canopée Consult s'inscrit dans le cadre de ses statuts et des textes législatifs et réglementaires en vigueur, notamment des dispositions complémentaires figurant dans les présentes conditions générales. En l'absence de textes à caractère d'ordre public, cette action peut s'exercer dans le cadre des spécifications de ses clients.

La prestation est réalisée conformément aux objectifs définis dans le catalogue de formation publié chaque année par la SAS Canopée Consult ou dans le contenu du contrat, négocié de gré à gré.

12.2 – Formation professionnelle

L'action de formation s'exerce au travers d'apports théoriques effectués par le ou les intervenants choisis par la SAS Canopée Consult, lesquels peuvent être matérialisés dans des supports remis aux stagiaires. Elle est également susceptible d'être dispensée au moyen d'exercices pratiques nécessitant la manipulation d'appareils, engins, machines ou autres. Les stagiaires s'engagent à effectuer ces manipulations en respectant strictement les consignes qui leur sont données et en s'abstenant d'avoir un comportement de nature à engendrer des risques pour autrui, eux-mêmes et les biens. Les prérequis sont définis d'un commun accord, le choix des stagiaires aptes à suivre la formation est de la responsabilité du client.

Dans le cas de référentiels particuliers, un dossier d'admission est adressé à la SAS Canopée Consult qui valide ou non les inscriptions en fonction des exigences du référentiel. L'identité des stagiaires est garantie par leur employeur.

La vérification des connaissances ainsi acquises peut se traduire par une évaluation en fin de stage. Les modalités d'évaluation sont définies, le cas échéant, par les autorités publiques et privées ayant défini les référentiels. Le succès aux épreuves prévues se traduit par la délivrance d'un certificat, d'une attestation et éventuellement d'un avis sur l'acquisition des connaissances par l'intéressé et le cas échéant, l'aptitude de celui-ci à effectuer les tâches et opérations constituant les objectifs de la formation.

Ces éléments mentionneront les objectifs, la nature et la durée de l'action de formation et, le cas échéant, les résultats de l'évaluation des acquis de la formation et ce, conformément aux dispositions du code du travail.

Sauf indication contraire, la durée d'une journée de formation est de 7 heures avec 2 pauses de 15 minutes par tranche de 3,5 heures de formation, en dehors de la pause méridienne.

13- LIMITES DE MISSION

Dans les cas où la prestation est réalisée au sein de locaux mis à disposition par le client, ce dernier s'engage à ce qu'ils soient en tous points conformes à la réglementation applicable.

Pour toute prestation nécessitant la mise en œuvre de matériels, appareils, équipements ou installations appartenant au client ou dont il a la garde ou assure l'exploitation, ce dernier s'engage à ce qu'ils soient en tous points conformes à la réglementation applicable.

La SAS Canopée Consult ne peut, en aucun cas, être tenue responsable du fonctionnement et de l'exploitation des installations, appareils ou autres objets situés dans les locaux où la prestation est effectuée. Dans ces conditions, la responsabilité de Canopée Consult ne peut être engagée, à quelque titre que ce soit, pour les dommages que pourraient subir ces installations, appareils ou objets ou pour les accidents et leurs conséquences dont ces installations, appareils ou objets seraient à l'origine, et notamment pour les pertes d'exploitation susceptibles d'en résulter.

Seule une faute caractérisée, commise dans le cadre strict de sa prestation, est susceptible d'engager la responsabilité de la SAS Canopée Consult.

La SAS Canopée Consult contracte une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle et les différents risques susceptibles d'engager sa responsabilité. Le client, de son côté, doit se garantir contre les risques qu'il ferait encourir aux salariés de la SAS Canopée Consult et les accidents ou incidents dont la responsabilité lui incomberait.



14 - SOUS-TRAITANCE

La SAS Canopée Consult s'autorise à faire intervenir tout sous-traitant de son choix, notamment mais non exclusivement une autre entité de la SAS Canopée Consult, que ce soit pour des raisons de reconnaissance, de technicité, de disponibilité ou de lieu d'intervention.

Dans ce cas, le client accepte que la SAS Canopée Consult divulgue les informations nécessaires à l'exécution du contrat à son sous-traitant.

15 - PLAN DE PREVENTION

Conformément aux dispositions du Code du travail, avant toute action, le client et la SAS Canopée Consult prendront les dispositions nécessaires à la prévention des risques liés à l'interférence entre les activités, les installations et les matériels des différentes organisations présentes sur un même lieu de travail.

Le client assure la coordination générale des mesures de prévention lorsque la prestation a lieu sur son site. En cas de risques résultant de l'interférence entre les activités, les installations et les matériels, le représentant de la SAS Canopée Consult appliquera les mesures prévues par le plan de prévention arrêté, d'un commun accord, avant le début des actions de formation.

Afin de prévenir tout risque et de faciliter l'exécution de l'intervention, le client doit désigner et détacher, auprès du représentant de la SAS Canopée Consult, un agent qualifié chargé de transmettre toutes informations et directives concernant les prescriptions d'hygiène, de sécurité et de premier secours. Cet agent qualifié est habilité par le client à diriger les manœuvres éventuelles et en assurer le commandement.

Pour certaines actions de formation, les stagiaires ne pourront y participer que s'ils disposent des équipements de protections individuelles correspondantes.

16 - CONFIDENTIALITE

Pour toutes les interventions effectuées, le personnel de la SAS Canopée Consult et ses sous-traitants sont en vertu des textes, tenus à l'observance rigoureuse du secret professionnel. La présente clause de confidentialité n'interdit pas à la SAS Canopée Consult de citer le client dans ses listes de référence.

17 – PROTECTION DES DCP (DONNEES A CARACTERE PERSONNEL)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par la SAS Canopée Consult aux fins de contractualiser la prestation objet du présent devis valant bon de commande.

La collecte de vos données nécessaires au traitement de votre demande participe à l'exécution de la prestation objet du présent devis.

Le traitement de vos données, à l'exception de celles signalées par un astérisque, repose sur votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment en vous adressant à la SAS Canopée Consult aux coordonnées indiqués dans le présent devis. Les données enregistrées sont réservées à l'usage de la SAS Canopée Consult aux seules fins définies ci-avant et sont conservées 5 ans.

Les données enregistrées ne peuvent être communiquées, le cas échéant, qu'à l'intervenant (personne physique ou personne morale) qui assurera l'intervention est qui est soumis au respect des règles de protection des données.

Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem.

Pour exercer vos droits ou pour toutes question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adressez à Pascal Baudry, Directeur de la SAS Canopée Consult et délégué à la protection des données aux coordonnées de la société indiquées dans le présent devis.

Vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale auprès de la CNIL si vous estimez après avoir contacté la SAS Canopée Consult que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.



Les profils des personnes ressources au service de Canopée Consult pour vous proposer un accompagnement et des formations de qualité

Professionnelle de la communication
Chef de service sécurité incendie
Formateur(-trice) S.S.T. certifié(e) I.N.R.S.
Formateur(-trice) P.R.A.P. I.B.C. certifié(e) I.N.R.S.
Formateur(-trice) P.R.A.P. 2S certifié(e) I.N.R.S.
Conseiller de prévention
Inspecteur salubrité publique
Qualiticien(-ne)
Ingénieur Q.H.S.E.
Inspecteur/auditeur des services
Responsable service technique et Q.H.S.E.
Sapeur-pompier
Professionnel(-le) du médico-social
Inspecteur(-trice) du travail
Psychologue
Directeur patrimoine bailleur social
Kinésithérapeute
Formateur spécialisé en développement durable
Directeur de la police municipale
Formateur(-trice) de secourisme
Ingénieur Pédagogique
Scientifique





SAS Canopée Consult

05 46 51 18 64

accueil@canopeconsult.fr



Inscription à notre base de
données 😊

